

04.12.2012 – 14:41 Uhr

On n'a pas besoin de pouvoir faire ses achats le dimanche partout en Suisse toute l'année !

Bern (ots) -

Un jour seulement avant le débat final du Conseil national sur l'ouverture 24 heures sur 24 des shops des stations-service, le Conseil des Etats avance d'un pas sur le chemin de la dérégulation dans le commerce de détail. Avec l'acceptation de la motion Abate, les régions touristiques seront redéfinies, c'est-à-dire étendues aux régions, villes et lieux où jusqu'alors la vente le dimanche était interdite. Travail.Suisse, l'organisation indépendante de 170'000 travailleuses et travailleurs, n'acceptera pas le travail du dimanche sur tout le territoire toute l'année pour les employés et employées du commerce de détail.

Dernier acte dans le théâtre de la dérégulation du camp bourgeois: le Conseil des Etats accepte la motion Abate un jour seulement avant que le Conseil national ne finisse de débattre de l'ouverture 24 heures sur 24 des shops des stations-service.

Une nouvelle définition qui va ouvrir la brèche

Fabio Abate demande que la notion de « régions touristiques » soit redéfinie selon l'idée d'espaces économiques fonctionnels. Cela ne veut rien dire d'autre que le travail du dimanche dans le commerce de détail soit étendu dans les régions, les villes et les lieux où jusqu'alors aucun travail dominical n'était admis. La limitation saisonnière du travail du dimanche devrait être supprimée. Une saison qui dure toute l'année débouche sur le travail du dimanche régulier.

La protection des travailleurs et des travailleuses est à obtenir

Le dimanche est le seul jour de la semaine qui peut être utilisé pour la vie familiale et sociale. Cela doit rester ainsi aussi pour les employés et employées du commerce de détail. Plus de travail du dimanche dans le commerce de détail va entraîner une réaction en chaîne dans d'autres branches, par exemple dans le transport, le nettoyage, l'informatique ou la sécurité, qui sont étroitement liés à la vente. En outre, le commerce de détail est une branche où il y a très peu de conventions collectives de travail et où les employés doivent travailler déjà aujourd'hui avec des conditions de travail en partie précaires.

La motion Abate va trop loin. Travail.Suisse n'acceptera pas cette étape supplémentaire dans la libéralisation.

Contact:

Susanne Blank, Responsable de la politique économique, Tél.
031/370'21'11, www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100729491> abgerufen werden.